

Rapport d'évaluation sommaire de l'initiative VDMD

Renseignements sur l'établissement

Nom de l'entreprise	Niobec
Nom de l'établissement	Mine Niobec
Adresse	3131, boul. Martel, Saint-Honoré
Pays d'opération	Canada
Produits/métaux produits sur place	Niobium
Types d'opérations inclus dans le champ d'application :	
Activités minières	<input checked="" type="checkbox"/>
Traitement de minerai	<input checked="" type="checkbox"/>
Fusion	<input checked="" type="checkbox"/>
Hydrométallurgie	<input type="checkbox"/>
Raffinage	<input type="checkbox"/>
Autre (veuillez expliquer)	
Types d'infrastructures inclus dans le champ d'application :	
Routes	<input type="checkbox"/>
Transport ferroviaire	<input type="checkbox"/>
Ports	<input type="checkbox"/>
Autre (veuillez expliquer)	<input type="checkbox"/>

Vérificateur et renseignements sur la vérification

Nom de la firme de vérification	EEM Gestion ESS inc.
Tous les vérificateurs impliqués dans la vérification sont des Fournisseurs de services de vérification reconnus?	Oui, tous les vérificateurs impliqués (4) sont des fournisseurs de services de vérification.
Dates des activités de vérification	20 novembre 2023 au 13 décembre 2023
Période de vérification	2023

Résumé de la méthodologie	Dans le but d'effectuer la vérification de façon structurée et rigoureuse, nous proposons de réaliser la vérification en accord général avec les principes énoncés dans les <i>Termes de référence des fournisseurs de services de vérification (2021)</i> publiés par l'AMC, la norme ISO 19011: 2018 - <i>Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management</i> ainsi qu'aux codes de bonnes pratiques publiés par les organismes de certification dont le personnel FSV d'EEM sont membres (CECAB, IIGC, AAC, COR et AQVE).
Résumé des activités de vérification	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi d'une cédule préliminaire. • Le client a envoyé de la documentation pour que les vérificateurs puissent se familiariser avec celle-ci. • Réunion d'ouverture. • Collecte des données par visioconférence. • Prise de notes de travail. • Appel à 4 membres des communautés d'intérêt externes répertoriées par la mine. • Réunion de fermeture. • Rédaction du rapport.
Est-ce qu'une visite de site a été réalisée?	Non. Deux des vérificateurs impliqués avaient visité les installations lors d'une vérification de conformité environnementale effectué en 2022.

Résumé des conclusions

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves
Relations avec les Autochtones et les communautés (version 2021)		
1. Détermination des communautés d'intérêts (CI)	B	<p>L'établissement a identifié des communautés d'intérêts (CI) locales.</p> <p>Un processus d'identification des CI est en cours d'élaboration.</p> <p>Preuves documentées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les parties prenantes de Niobec schématisé (PPT) - élaboré dans le cadre du système de gestion environnementale ISO 14001 de l'établissement. • Procédure de gestion de la communication interne et externe – NIO-443-1-V4

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves
<p>2. Échange et dialogue efficaces avec les communautés d'intérêts</p>	<p>A</p>	<p>Des processus documentés d'échange avec les communautés d'intérêts, conçus avec leur aide, sont en place.</p> <p>Des processus sont en place afin que la haute direction et les CI concernées examinent, à une fréquence régulière et prédéfinie, les résultats en matière d'échange et de dialogue avec les CI.</p> <p>Les communications sont rédigées de façon claire et compréhensible, dans la langue des CI (si elles en font la demande).</p> <p>La documentation pertinente est facilement accessible et mise à la disposition des CI en vue d'être examinée par celles-ci dans un délai raisonnable.</p> <p>Des processus permettant d'identifier les besoins des CI en matière de renforcement des capacités, afin de leur permettre de participer efficacement aux discussions sur les enjeux qui les concernent ou les préoccupent, sont en place.</p> <p>De la formation sur l'échange et le dialogue est offerte au personnel désigné et le contenu est adapté aux cultures locales.</p> <p>Des rapports publics relatifs à l'échange et au dialogue avec les CI sont publiés et comprennent les mesures de communication réalisées pendant la période visée par ces rapports ainsi que les sujets abordés.</p> <p>Preuves documentées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité de suivi Niobec : Mandat – Engagements – Composition – Fonctionnement (juillet 2018) • Procédure de gestion de la communication interne et externe – NIO-443-1-V4 • Registre plaintes et demandes d'information • Rapport d'activités 2022 – Comité de suivi de Niobec • Comité de suivi Mine Niobec – Compte rendu Rencontre # 15 tenue le 12 juillet 2023 (comptes rendus disponible sur site internet de Niobec) • Documentation disponible dans la langue locale (i.e., français). Traduit au besoin. Site internet Niobec bilingue.

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves
		<ul style="list-style-type: none"> • Ordre du jour - Formation en Consultation et Accommodation Autochtone – 4 déc. 2023 • Courriel Intégration au comité de suivi de Niobec - Transfert Environnement • Convocations Outlook pour la rencontre d'intégration de nouveaux membres du Comité de suivi
<p>3. Échange et dialogue efficaces avec les communautés autochtones</p>	<p>B</p>	<p>Un engagement démontré envers l'échange et le dialogue avec les peuples autochtones est manifeste.</p> <p>Des processus informels d'échange sont en place et un dialogue a parfois lieu avec les communautés autochtones directement touchées.</p> <p>Des processus sont en cours d'élaboration (ou en place) pour établir un dialogue avec les communautés autochtones afin de déterminer ce qui est important pour elles. Les approches adoptées tiennent compte des langues, des coutumes locales et des lois applicables.</p> <p>Des processus sont en cours d'élaboration (ou en place) afin d'assurer la compétence des employés désignés et/ou leur fournir de la formation portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les exigences en matière de délégation du processus de consultation ; • L'histoire, les traditions et les droits des peuples autochtones touchés ; • La sensibilisation et les échanges interculturels. <p>Preuves documentées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport ESG 2022 Magris, pg 20. • Comité de suivi Niobec : Mandat – Engagements – Composition – Fonctionnement (juillet 2018) • Rapport d'activités 2022 – Comité de suivi de Niobec • Comité de suivi Mine Niobec – Compte rendu Rencontre # 15 tenue le 12 juillet 2023 (comptes rendus disponible sur site internet de Niobec) • Ordre du jour - Formation en Consultation et Accommodation Autochtone – 4 déc. 2023

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves
<p>4. Gestion des répercussions et des avantages pour les communautés</p>	<p>B</p>	<p>La haute direction a démontré son engagement à identifier et à atténuer les risques réels et potentiels liés aux activités de l'établissement qui touchent directement les communautés d'intérêts (CI) et à optimiser les bénéfices pour ces communautés.</p> <p>Les rôles et responsabilités quant à la mise en œuvre de l'engagement ont été assignés.</p> <p>L'établissement a déterminé les risques réels et potentiels liés à la conduite de ses activités qui touchent directement les CI.</p> <p>L'établissement est en mesure de démontrer qu'il a déployé certains efforts pour atténuer les risques identifiés.</p> <p>Les décisions concernant les contributions aux communautés sont gérées de façon informelle.</p> <p>L'établissement adopte certaines mesures pour surveiller les risques, les tendances et les pratiques de gestion.</p> <p>Preuves documentées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niobec Risk Register_2023 • Les parties prenantes de Niobec schématisé (PPT) - élaboré dans le cadre du système de gestion environnementale ISO 14001 de l'établissement. • Procédure de gestion de la communication interne et externe – NIO-443-1-V4 • Comité de suivi Niobec : Mandat – Engagements – Composition – Fonctionnement (juillet 2018) • Registre plaintes et demandes d'information • 2015_WSP_Impact sonore • Facture alarme de recul • PO_1138006_arrossage parc pour diminuer les poussières près du site • Parcs à résidus miniers: Sécurité et prévention Février 2021 (présentation à la communauté) • Sondage appréciation rencontres d'information PIU • Pratique_Dons et commandites_edition 005_11082023

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves
		<ul style="list-style-type: none"> Weekly Report November 27th to Decembre 3rd, 2023
<p>5. Système de réaction aux communautés d'intérêts</p>	A	<p>Un système de réaction est en place et comprend un processus clair qui définit la manière de recevoir et de gérer les plaintes, les commentaires et les demandes des communautés d'intérêts (CI) ainsi que d'y répondre. Ce système permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> De consigner les incidents signalés ainsi que les préoccupations et les commentaires exprimés D'évaluer et de déterminer les plaintes qui nécessitent des actions correctives De répondre dans un délai raisonnable D'assurer l'accessibilité <p>L'établissement dispose d'un processus pour faire le suivi des préoccupations et des problèmes soulevés par les CI et fournit un état de la situation et une mise à jour des développements.</p> <p>Les CI sont informées de manière claire et proactive du fonctionnement du système de rétroaction de l'établissement.</p> <p>Preuves documentées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Procédure de gestion de la communication interne et externe – NIO-443-1-V4 Comité de suivi Niobec : Mandat – Engagements – Composition – Fonctionnement (juillet 2018) Registre plaintes et demandes d'information https://www.magrispm.com/niobec FB (Niobec) et LinkedIn.
Santé et sécurité (2020)		
<p>1. Engagement et obligation de rendre des comptes</p>	A	<p>Les engagements sont définis et approuvés par la haute direction de Niobec et sont conformes à l'esprit du Cadre sur la sécurité et la santé de l'AMC.</p> <p>Un processus est en place pour s'assurer que les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs qui travaillent à l'établissement sont au courant des engagements de la société en matière de sécurité et de santé.</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves
2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan	A	<p>Les obligations de rendre des comptes et les responsabilités sont comprises à tous les échelons.</p> <p>Un système documenté de gestion de la sécurité et de la santé a été établi, mis en œuvre et maintenu. Il comprend au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des objectifs et des cibles, avec plans à l'appui • Des processus de détermination des dangers, d'évaluation et de contrôle des risques • L'identification des dangers à conséquences graves et des contrôles critiques associés • Un programme d'hygiène industrielle • Des rôles et des responsabilités définis et documentés en matière de gestion de la santé et de la sécurité • Des inspections en milieu de travail • La tenue des dossiers de santé et de sécurité <p>Des ressources sont allouées pour établir, mettre en œuvre, maintenir et améliorer le système de gestion de la santé et de la sécurité et valider l'efficacité des contrôles.</p> <p>Bien que les contrôles critiques soient en place et fonctionnels à travers les cartes de travail, les MAT, les formulaires d'inventaire des risques, etc., la définition des contrôles critiques ne permet pas de faire la distinction entre les contrôles critiques, les contrôles d'atténuation et les contrôles secondaires.</p>
3. Formation, comportement et culture	AAA	<p>Le souci de la santé et de la sécurité est évident dans tout l'établissement.</p> <p>La direction de l'établissement montre manifestement son engagement en ayant des interactions personnelles avec les employés, notamment, pendant les rencontres des travailleurs.</p> <p>L'efficacité des formateurs fait l'objet d'une évaluation. En effet, un sondage d'évaluation du formateur et de la qualité de la formation est envoyé à chaque travailleur ayant suivi une formation.</p> <p>Un programme est mis en place pour soutenir la santé mentale des travailleurs et fournir une assistance en cas de besoin. En effet, Niobec a mis en place un programme aux employés (PAE), une</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves
		assurance collective santé et bien-être. De plus, il y a des délégués col bleu et blanc en milieu de travail.
4. Surveillance et rapports	B	<p>Des mesures de promotion de la santé et de la sécurité dépassant les exigences réglementaires font régulièrement l'objet de contrôles et de rapports à la direction de l'établissement.</p> <p>Les principaux indicateurs de rendement sont communiqués ou affichés à l'établissement.</p> <p>Niobec a mis en place un plan d'action à réaliser en 2024 afin de rencontrer l'ensemble des exigences de niveau A.</p> <p><i>Le lien vers la divulgation publique.</i></p>
5. Rendement	A	<p>Les objectifs de rendement incluent les entrepreneurs sur place.</p> <p>La direction de l'établissement participe à la mise en place, à l'examen et à l'amélioration du rendement dans l'atteinte des objectifs.</p> <p>Les résultats de rendement sont communiqués aux employés et aux entrepreneurs sur place à travers les rencontres, les affichages et les télédiffusions.</p> <p>Niobec ne compte aucun accident mortel au cours de l'année de déclaration.</p> <p>La haute direction de Niobec revoit régulièrement les objectifs du site et les plans d'amélioration au cours de réunions formelles.</p> <p>Niobec compare son rendement en matière de santé et de sécurité à celui d'autres entreprises.</p> <p>Cependant, les objectifs de rendement fixés pour les indicateurs révèlent seulement les points faibles.</p>
Planification de la gestion de crises et des communications – Siège social (OUI ou NON)		
1. Préparation à la gestion de crises et aux communications	Non	<p>L'entreprise a déterminé à quels risques et menaces crédibles elle est exposée et élaboré des protocoles d'intervention en conséquence.</p> <p>Une équipe générale de gestion de crises a été mise sur pied avec des rôles et des responsabilités bien établis.</p> <p>Il existe un mécanisme de notification pour alerter l'équipe générale de gestion de crises en cas de besoin.</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves
		<p>Un mécanisme est prévu pour alerter les employés et les tenir au courant de la situation.</p> <p>Le document faisant état du plan de gestion de crises et des communications est contrôlé.</p> <p>Cependant, au moment de la vérification externe, il n'y avait pas d'évident que le chef de la direction avait accordé son approbation et son soutien à la planification de la gestion de crises et des communications.</p> <p>Les résultats de ces évaluations n'ont pas été diffusés au sein de l'administration et des opérations.</p> <p>Bien que le directeur général a été désigné pour agir à titre de porte-parole auprès des médias, il n'y avait pas d'évidences qu'il avait été formé à cet effet.</p> <p>Les membres de l'équipe générale de gestion de crises ont tous reçu le plan et mais n'ont pas reçu la liste des personnes importantes à contacter (une liste est disponible mais celle-ci n'est pas à jour).</p> <p>Un centre de contrôle de crise a été aménagé et mais il n'y a pas d'évidence qu'il est doté de l'équipement nécessaire.</p> <p>Des listes des principaux contacts médiatiques ont été préparées, mais il n'y avait pas de fiches d'appels disponibles.</p> <p>Une liste des coordonnées d'intervenants pertinents en fonction des menaces et des risques crédibles a été préparée, mais celle-ci n'est pas à jour.</p>
2. Évaluation	Non	<p>Le plan général de gestion de crises et des communications est évalué régulièrement mais n'est pas mis à jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'il y a un changement de personnel au sein de l'équipe chargée de sa mise en œuvre • Lorsqu'un changement est apporté aux activités (p. ex., une nouvelle mine) ou tous les 18 à 24 mois <p>Le mécanisme devant permettre d'alerter l'équipe de gestion de crises n'est mis à l'essai au moins deux fois par année.</p> <p>Les mécanismes destinés à alerter les employés en cas de crises et à les tenir au courant de la situation</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves
		<p>ne sont pas mis à l'essai au moins une fois par année.</p> <p>Des processus ne sont pas en place pour s'assurer que les nouveaux membres de l'équipe de gestion de crises ont bien assimilé le plan dans les deux mois suivant leur arrivée au sein de l'équipe.</p>
3. Formation	Non	Des exercices de simulation de crises ne sont pas réalisés en salle de conférence une fois par année.
Planification de la gestion de crises et des communications - ÉTABLISSEMENT (OUI ou NON)		
1. Préparation à la gestion de crises et aux communications	Non	<p>L'entreprise a déterminé à quels risques et menaces crédibles elle est exposée et élaboré des protocoles d'intervention en conséquence.</p> <p>Cependant, au moment de la vérification, il n'y avait pas d'évidence que les résultats de ces évaluations ont été transmis au siège social.</p> <p>Une équipe locale de gestion de crises a été mise sur pied avec des rôles et des responsabilités bien établis.</p> <p>Il existe un mécanisme de notification pour alerter l'équipe locale de gestion de crises en cas de besoin.</p> <p>Bien que le directeur général a été désigné pour agir à titre de porte-parole auprès des médias, il n'y avait pas d'évidences qu'il avait été formé à cet effet Le document faisant état du plan local de gestion de crises et des communications est contrôlé.</p> <p>Les membres de l'équipe locale de gestion de crises ont tous reçu le plan mais pas la liste des personnes importantes à contacter. Celle-ci est disponible, mais elle n'est pas à jour.</p> <p>Un centre de contrôle de crise a été aménagé mais il n'y a pas d'évidence que celui-ci est doté de l'équipement nécessaire.</p> <p>Des listes des principaux contacts médiatiques ont été préparées, mais il n'y avait pas de fiches d'appels disponibles.</p> <p>Un mécanisme est prévu pour alerter les employés et les tenir au courant de la situation.</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves
		<p>Une liste des coordonnées d'intervenants pertinents en fonction des menaces et des risques crédibles a été préparée.</p> <p>L'équipe de l'établissement rencontre chaque année les dirigeants des services locaux d'intervention d'urgence.</p>
2. Évaluation	Non	<p>Le plan local de gestion de crises et des communications est évalué régulièrement et mais n'est pas mis à jour lorsqu'il y a un changement de personnel au sein de l'équipe chargée de sa mise en œuvre ou tous les 18 à 24 mois.</p> <p>Le mécanisme devant permettre d'alerter l'équipe de gestion de crises n'est pas mis à l'essai au moins deux fois par année.</p> <p>Les mécanismes destinés à alerter les employés en cas de crises et à les tenir au courant de la situation ne sont pas mis à l'essai au moins une fois par année.</p> <p>Le plan de l'établissement est communiqué au siège social.</p> <p>Des processus ne sont pas en place pour s'assurer que les nouveaux membres de l'équipe de gestion de crises ont bien assimilé le plan dans les deux mois suivant leur arrivée au sein de l'équipe.</p>
3. Formation	Non	<p>Des exercices de simulation de crises ne sont pas réalisés en salle de conférence une fois par année.</p> <p>Une simulation complète de situation de crise n'est pas effectuée tous les trois ans.</p>
<p>Prévention du travail des enfants et du travail forcé (indiquez OUI ou NON) (version 2019)</p>		
1. Prévention du travail forcé	Oui	<p>Des processus proportionnels au degré de risque associé à la région visée sont en place pour veiller à n'astreindre personne au travail forcé, y compris la servitude pour dettes, le travail servile ou le travail non volontaire en milieu carcéral.</p> <p>Lorsque le risque de travail forcé est grand, des processus sont en place pour surveiller les chaînes d'approvisionnement et les relations avec les agences de recrutement afin de s'assurer qu'ils n'ont recours ni à la traite de personnes ni au travail forcé.</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves
		Preuves documentées: <ul style="list-style-type: none"> • Niobec Inc_Politique sur le travail et les droits de l'homme_FINAL • J-SI-02221 - Dénonciation de contrat
2. Prévention du travail des enfants	Oui	Des processus proportionnels au degré de risque associé à la région visée sont en place pour veiller à ce qu'aucune personne de moins de 18 ans n'exécute un travail qui, par sa nature ou les conditions dans lesquelles il s'exerce, est susceptible de compromettre sa santé, sa sécurité ou sa moralité – comme prévu par la législation nationale ou l'autorité compétente. Des processus proportionnels au degré de risque associé à la région visée sont en place pour assurer qu'aucun enfant de moins de 15 ans n'est embauché. Preuves documentées: <ul style="list-style-type: none"> • Niobec Inc_Politique sur le travail et les droits de l'homme_FINAL • RACI ISO Embauche 2022-04-25 • Politique3_Présence des enfants sur le site
Changements climatiques (2021)		
1. Gestion des changements climatiques sociétale	A	Il existe une stratégie d'entreprise démontrée en matière de changements climatiques, soutenue par des actions définies, y compris l'intégration de la stratégie dans la planification des activités existantes et dans les considérations relatives aux nouveaux projets. Des structures, des responsabilités et obligations redditionnelles ainsi que des processus de déclaration sont en place au sein du conseil d'administration et de la direction relativement à la gouvernance des risques et des opportunités liés au climat. Les risques et opportunités importants liés au climat et leur impact sur les activités, la planification stratégique et financière de l'entreprise sont identifiés, évalués et gérés. Les documents démontrant le respect des critères ci-dessus font l'objet d'un rapport public annuel.

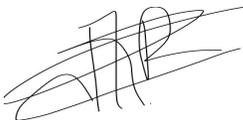
Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves
2. Gestion des changements climatiques aux établissements	C	L'établissement n'a pas les éléments en place pour atteindre le niveau B.
3. Objectifs et rapports de rendement des établissements	B	<p>Des objectifs de performance en matière d'énergie et/ou d'émissions de GES ont été établis.</p> <p>Il existe des rapports publics sur l'énergie et/ou les émissions de GES (rapport ESG 2022).</p> <p>Des méthodes standard de quantification et d'estimation sont utilisées pour convertir les données sur l'énergie et les émissions de GES en unités comparables, y compris les données sur les émissions des procédés.</p> <p>L'entreprise a élaboré un plan d'action pour répondre à l'ensemble des critères du niveau A.</p>
Gestion du maintien de la biodiversité (2020)		
1. Engagement de l'entreprise envers le maintien de la biodiversité, responsabilité et communications	B	<p>Il y a un engagement confirmé de la haute direction (qui respecte ou non l'esprit du Cadre stratégique sur les mines et la conservation de la biodiversité de l'initiative VDMD).</p> <p>Des plans sont en place pour permettre d'atteindre le niveau A.</p>
2. Planification et mise en œuvre du maintien de la biodiversité	C	L'établissement n'a pas les éléments en place pour atteindre le niveau B.
3. Rapports sur le maintien de la biodiversité	C	L'établissement n'a pas les éléments en place pour atteindre le niveau B.
Gestion des résidus miniers (version 2019)		
1. Politique ou engagement de gestion des résidus miniers	B	<p>L'entreprise a élaboré une politique ou pris des engagements qui traitent spécifiquement de la gestion des résidus, mais elle ne satisfait pas à toutes les exigences du niveau A.</p> <p>L'entreprise a élaboré un plan d'action pour répondre à toutes les exigences du niveau A.</p> <p>Preuves documentées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Magris sustainable development policy – October 2022

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves
		<ul style="list-style-type: none"> • Résultats de l'audit interne VDMD sur le protocole de gestion des résidus miniers, SNC-Lavalin, 2022 • Plan d'action (MPMI - ESG goals_2023_10_25)
<p>2. Système de gestion des résidus miniers et préparation aux situations d'urgence</p>	<p>B</p>	<p>L'entreprise a :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaboré et mis en œuvre un système de gestion des résidus miniers, mais ce système n'est pas conforme au Guide sur les résidus miniers; • effectué une analyse des écarts en comparant les pratiques de gestion des résidus existantes à celles du Guide sur les résidus miniers, et déterminé que les pratiques existantes du parc à résidus miniers ne sont pas conformes au Guide sur les résidus miniers. <p>Et l'entreprise a :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaboré un PIU et un PPU, mais ils ne sont pas conformes au Guide sur les résidus miniers; • élaboré un PIU et un PPU conformes au Guide sur les résidus miniers, mais qui n'ont pas été mis à l'essai. <p>L'entreprise a élaboré un plan d'action pour répondre à toutes les exigences du niveau A.</p> <p>Preuves documentées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Magris sustainable development policy – October 2022 • Résultats de l'audit interne VDMD sur le protocole de gestion des résidus miniers, SNC-Lavalin, 2022 • Plan d'action (MPMI - ESG goals_2023_10_25)
<p>3. Répartition de l'imputabilité et de la responsabilité de la gestion des résidus miniers</p>	<p>A</p>	<p>Une vérification interne a été effectuée et a déterminé que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un cadre supérieur responsable est imputable pour la gestion des résidus miniers; • le cadre supérieur responsable a un rapport hiérarchique direct avec le Conseil d'Administration, un comité du Conseil d'Administration ou les responsables de la gouvernance;

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves
		<ul style="list-style-type: none"> les responsabilités et l'autorité en matière de gestion des résidus ont été déléguées par écrit au personnel qualifié; la délégation des responsabilités et de l'autorité en matière de gestion des résidus miniers est conforme au Guide sur les résidus miniers. <p>Preuves documentées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Résultats de l'audit interne VDMD sur le protocole de gestion des résidus miniers, SNC-Lavalin, 2022
4. Revue annuelle de la gestion des résidus miniers	A	<p>Une vérification interne a été effectuée et a déterminé que l'entreprise effectue des revues de la gestion des résidus miniers pour son parc à résidus miniers :</p> <ul style="list-style-type: none"> chaque année; conformément au Guide sur les résidus miniers. <p>Preuves documentées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Résultats de l'audit interne VDMD sur le protocole de gestion des résidus miniers, SNC-Lavalin, 2022
5. Manuel d'OES	A	<p>Une vérification interne a été effectuée et a déterminé qu'un manuel d'OES conforme au Guide OES a été élaboré et qu'il est mis en œuvre pour la gestion des résidus miniers.</p> <p>Preuves documentées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Résultats de l'audit interne VDMD sur le protocole de gestion des résidus miniers, SNC-Lavalin, 2022
Intendance de l'eau		
1. Gouvernance de l'eau	A	<p>L'engagement démontré par la haute direction à l'égard de l'intendance de l'eau respecte le Cadre stratégique sur l'intendance de l'eau de l'initiative VDMD.</p> <p>Les engagements en matière d'intendance de l'eau ont été communiqués aux employés, aux entrepreneurs et aux communautés d'intérêts de l'établissement concernés.</p> <p>Les rôles, responsabilités et obligations de rendre des comptes sont définis.</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves
2. Gestion de l'eau destinée aux opérations	AA	<p>Les bilans hydriques sont actualisés à intervalles déterminés, tiennent compte des données de surveillance et de diverses conditions climatiques, y compris les variations possibles liées aux changements climatiques, si la phase d'exploitation l'exige.</p> <p>Il existe un processus visant à cerner les occasions d'améliorer le rendement en matière de gestion de l'eau. Ce plan est mis en œuvre comme prévu et son efficacité est surveillée.</p> <p>Il existe des mesures de contrôle des risques liés à l'eau, et leur efficacité est surveillée.</p> <p>Les données de surveillance sont stockées, et les tendances sont analysées à intervalles déterminés aux fins d'amélioration continue ou de prise de décisions.</p> <p>Les nappes d'eau souterraine sont modélisées selon une échelle et un degré de détail adaptés aux risques identifiés.</p> <p>Une vérification interne a été effectuée au cours des trois (3) dernières années afin de confirmer si les pratiques de gestion de l'eau destinée aux opérations sont conformes aux exigences du niveau A.</p>
3. Planification des bassins versants	AAA	<p>L'une ou plusieurs des activités suivantes ont lieu dans le bassin versant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'objectifs concernant le bassin versant, y compris ceux inclus dans les plans d'utilisation des terres, là où de tels plans existent. • Établissement d'un plan pour le bassin versant. • Suivi des objectifs concernant le bassin versant et communication des progrès aux communautés d'intérêts concernées. • Surveillance collaborative du bassin versant.
4. Rendement et production de rapports liés à l'eau	A	<p>Les mesures mises en place pour la réalisation des cibles ou des objectifs font l'objet d'un suivi périodique et un compte rendu de leur évolution est présenté régulièrement à la haute direction de l'établissement.</p> <p>Les rapports publics relatifs à la gestion de l'eau font état du rendement par rapport aux cibles et aux objectifs établis.</p>

Déclaration de vérification

Déclaration de vérification	
La vérification externe a été effectuée conformément au mandat du FSV de l'initiative VDMD et, par conséquent, comprenait principalement des entrevues, des analyses de données et toute information pertinente (sur la base d'échantillons) pour évaluer la conformité de l'entreprise par rapport aux indicateurs de rendement de l'initiative VDMD.	<input checked="" type="checkbox"/> La vérification externe a été menée conformément au mandat du FSV de l'initiative VDMD.
Les cotes indiquées dans le présent rapport sont vérifiées en fonction des éléments probants examinés lors de la vérification externe de cet établissement.	<input checked="" type="checkbox"/> Les cotes de ce rapport sont jugées exactes sur la base de cette vérification.
Limites	Aucune limite rencontrée
Autres commentaires	Aucun
Est-ce que d'autres services d'assurance ont été fournis?	Non. Aucun autre service d'assurance n'a été fourni dans le cadre du mandat.
Nom du/des vérificateur(s)	Véronique Tousignant MBA, MGP, VEA®, FSV Evelyne Desaulniers ing., M.Sc. A., PMP, FSV Meriem Raach MSc, DESS, FSV Ross Szwec DGE, VEA®, SE(VPSGE), EESA®, FSV
Date de la déclaration de vérification	13 décembre 2023
Signature du/des vérificateur(s)	
	Véronique Tousignant
	Evelyne Desaulniers
	Meriem Raach



Ross Szwec